L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, H. DUFOUR, S. MARRY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 4 SEPTEMBRE.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin, au magasin de M. V. Maignan, 17, St-Louis—eaux-de-vie, vins, liqueurs, prunes, &c.

Par C. E. Pennell, à la Bourse, près des Commerces—Une vacherie.

Par E. Bugnt & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—cognac, molleton, cotonnades, cotinade, &c, &c. (Grande vente, voir l'annonce). Aussi—pantalons avariés.

La session législative en France.

Le Moniteur français vient de publier un article sur la session législative de 1860. Il s'efforce de grandir le rôle assez mesquin réservé par la Constitution impériale aux députés de la nation. Le parlementarisme avait ses défauts et ses excès, mais il avait le mérite de faire participer le peuple à la vie politique et de permettre à l'opinion publique de se formuler à la tribune. Aujourd'hui, il est inutile de le nier, il n'y a plus en France qu'un seul personnage qui ait le droit d'être un homme politique. Ses ministres au lieu d'être des hommes d'Etat ne sont plus que des secrétaires intelligents. Si la politique de la France, soit à l'extérieur soit à l'intérieur, est bonne ou mauvaise, l'éloge ou le blâme ne peut s'adresser qu'à celui qui occupe le trône. L'initiative de tout projet n'appartient qu'à un seul—l'empereur.

Il est vrai, comme le constate le journal officiel, que cette année une plus grande liberté a été accordée à la discussion. Napoléon III se sent assez fort pour braver l'opposition mesurée des orateurs de la Chambre en quelques plaidoiries d'avocats. Il savait d'ailleurs que cette année il aurait l'appui des députés démocrates pour ses projets de réformes douanières. Aussi a-t-il pu, sans inconvénient, faire une concession au goût bien connu des classes bourgeoises pour les débats parlementaires, et il y a eu en effet d'assez brillants tournois. Mais les liens qui circonscrivent l'action du corps législatif, pour être dégagés ou momentanément relâchés, n'en sont pas moins réels, et nous ne partageons pas les illusions du Moniteur sur une Constitution qui fait reposer tout le fardeau et toute la responsabilité des affaires publiques sur la tête du chef de l'Etat.

Cette Constitution peut admirablement marcher tant que l'homme de génie qui l'a inaugurée en dirigera lui-même le fonctionnement. Mais le jour où la main qui tient les rênes du gouvernement avec une fermeté rare fera place à la main d'un enfant ou d'un prince incapable, qu'adviendrait-il de ce système tant vanté? Napoléon III est trop intelligent pour ne pas penser à l'avenir et peut-être croit-il le moment arrivé de laisser aux grands corps de l'Etat plus d'initiative. La circulaire de M. Billault au sujet des élections municipales indique une tendance analogue: le ministre engage les électeurs à choisir leurs candidats par eux-mêmes et en vue de leurs intérêts municipaux, ce qui veut dire que jusqu'alors les candidats à élire avaient été désignés par le gouvernement lui-même.

Sous les réserves que nous venons de faire, nous reproduisons les passages principaux de l'article du Moniteur.

" Si le temps qui est la pierre de touche de ce qui doit durer, fait promptement justice de toutes les œuvres qui ne sont pas nées viables, il fortifie tout ce qui porte en soi les conditions de la vitalité et du progrès. Personne, à moins d'être aveuglé par l'esprit de parti, ne contestera que cette épreuve infaillible a été singulièrement favorable à la Constitution que la France doit à la sagesse de l'Empereur. Chaque jour la consolide et la rend plus chère aux bons citoyens, aux hommes impartiaux et éclairés, en faisant voir quelle saine appréciation des besoins du pays et du caractère national a présidé à notre organisation politique, et quel juste équilibre un génie pénétrant et sagace a su établir entre les grands pouvoirs de l'Etat.

" Dans les premières années qui ont suivi le rétablissement de l'Empire, l'œuvre la plus urgente était de ramener l'ordre au sein d'une société profondément troublée, de relever à l'intérieur le prestige de l'autorité et au dehors l'honneur du nom français; en un mot, de faire rentrer la France dans la voie nouvelle où elle devait rencontrer si promptement le réveil de sa prospérité et le retour de son antique gloire: durant cette période, les pouvoirs investis de l'initiative et nécessairement concentrés étaient plus en évidence, leur action était plus éclatante, et les esprits à courte vue n'ont pas aperçu toute l'importance et toute l'utilité du rôle que la Constitution attribue au Corps-Législatif. Aujourd'hui que l'impulsion nécessaire a été donnée, que la Constitution fonctionne par le libre jeu des institutions, on voit que l'Empire a complètement régularisé l'état pratique et l'expédition des affaires en reprenant leur rang légitime, on reconnaît par des preuves plus en plus d'évidence quelle place considérable la Chambre élective occupe dans notre organisation politique, et quelle action elle exerce sur les grands intérêts du pays.

" La session qui vient d'être close après une durée de près de cinq mois, en a fourni la preuve irrécusable par le haut intérêt plus encore que par le nombre des questions que le Corps-Législatif a été appelé à résoudre, et par le travail incontestable qu'on a consacré aux discussions. 213 projets de lois ont été soumis à l'examen de cette assemblée, et 200 ont reçu son approbation, presque tous après des débats approfondis. On chercherait vainement dans les annales des pays parlementaires l'exemple d'une session aussi laborieuse, aussi bien remplie, aussi féconde en mesures utiles."

Après ces considérations générales le Moniteur passe en revue les travaux multiples du Corps-Législatif en faveur des différents intérêts du pays pendant la dernière session, puis il conclut en ces termes:

" En présence de tous ces faits, qui pourrait prétendre que le Corps-Législatif est sans pouvoir, et qu'il n'exerce pas une action sérieuse sur les affaires publiques? Un projet de loi qu'il a paru repousser a été retiré; d'autres ont été ajournés pour être soumis à une étude nouvelle et subir un remaniement avant de revenir devant lui; presque tous ceux qui ont été adoptés ont été modifiés d'un commun accord entre le gouvernement et les commissions. En même temps que ces travaux journaliers attestaient la féconde activité du Corps-Législatif et consacraient son influence, des discussions brillantes et animées, qui ont appelé l'attention générale, sont venues démontrer que la vie politique n'était pas éteinte dans son sein. La Chambre élective a cessé, il est vrai, d'être une arène où les ambitieux se disputaient le pouvoir, même aux dépens du bien public: elle est aujourd'hui une assemblée sérieuse et digne, animée de vues pratiques, qui discute avec maturité et prononce avec indépendance, où tous les grands intérêts du pays obtiennent une égale part d'attention, où l'emploi des deniers publics est rigoureusement surveillé, et où les rivalités et les passions personnelles n'entravent plus la bonne et rapide expédition des affaires.

" Ce simple exposé des travaux que le Corps-Législatif a menés à terme dans le cours d'une seule session explique suffisamment la considération qui l'entoure. On est en droit de dire, sur la foi des faits et d'une heureuse expérience, que la France n'a rien à envier à aucun peuple, et que sa Constitution peut soutenir la comparaison avec les organisations les plus vantées.

" Les députés, en rentrant dans leurs foyers après une session si bien remplie, y trouveront la gratitude de leurs concitoyens pour le concours efficace qu'ils n'ont cessé de prêter à l'Empereur et pour tout le bien qu'ils ont su faire. La reconnaissance que le pays doit au Corps-Législatif s'étendra également au Conseil d'Etat, si étroitement associé aux travaux de la Chambre par la préparation et la défense des projets de lois. Les hommes d'élite qui composent le Conseil d'Etat et qui apportent dans l'étude des affaires tant d'intelligence, de savoir et de lumières, continuent dignement les traditions de ce corps éminent.

" Les lois qui sortent de la coopération du Corps-Législatif et du Conseil d'Etat ont encore à subir une dernière épreuve: elles sont soumises au contrôle élevé du Sénat, qui s'assure qu'elles ne contiennent rien que de conforme à la Constitution et aux principes tutélaires de notre législation. Mais là ne se borne pas le rôle de cette assemblée: l'examen des pétitions amène devant elle l'étude de toutes les questions publiques, à mesure qu'elles s'emparent de l'attention publique. Une innovation récente, en faisant connaître les débats intérieurs du Sénat, a montré ce que rend de services à la France une assemblée où se rencontrent tant d'hommes qui, par l'éclat de leur carrière, l'éminence de leurs fonctions, l'étendue de leur savoir et le mérite de leurs œuvres, ont pris rang parmi les illustrations du pays."

MASS MEETING DU PARTI UNIONISTE.—C'est ce soir que doit avoir lieu sur la place d'Armes (place Congo) le grand meeting du parti unioniste. Tous les clubs Bell et Everett de la ville doivent s'y rendre, et cette démonstration sera imposante sous tous les rapports. Plusieurs orateurs distingués, et notamment l'honorable C. C. Langdon de Mobile harangueront la foule en faveur de la cause de la Constitution, l'Union et l'exécution des lois.

LOGIQUE PRÉSIDENTIELLE.—M. Buchanan, dans le discours qu'il a prononcé sur la [illegible] à Washington a dit que ni Douglas ni Breckinridge n'étaient les élus réguliers du parti démocrate d'après les usages reçus et que les électeurs pouvaient voter pour l'un ou pour l'autre tout en restant démocrates. Depuis cette déclaration, M. Buchanan a renvoyé 300 fonctionnaires suspects de douglassisme.

NOUVELLES POLITIQUES.—L'Osceola Democrat, journal du Missouri qui était en faveur de Breckinridge et Lane, se prononce pour Bell et Everett.

—La semaine dernière, dit le Mexican American un pari de $500 ayant été fait qu'il n'y aurait pas 50 votes pour Douglas dans Sabine on recueillit les votes des habitants et on obtint les chiffres suivants: Bell 268, Douglas 148, Breckinridge 77.

—Voici une curieuse appréciation sur l'élection de Pennsylvanie:

" Buchanan, le vote de 1856:

La Pennsylvanie a donné à Buchanan	230,154
à Fremont	147,286
à Fillmore	82,175

[illegible]

Dépêches Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer Bavaria.

New-York, 3 septembre.—Le steamer Bavaria, parti de Southampton le 18, est arrivé ici aujourd'hui.

Il apporte des nouvelles importantes.

Une frégate sarde est arrivée le 13 août à Cairo (?) avec Bertani qui apportait des nouvelles graves pour Garibaldi. Ce dernier a publié immédiatement un ordre du jour dans lequel il a dit qu'il était obligé de partir pour quelques jours et laissait ses forces de terre et de mer sous le commandement du général Sirtori. On croit que les choses tournent à la paix.

Pendant les derniers troubles à Balbeck (?) vingt églises et deux couvents ont été détruits par le feu. Les chrétiens ont été massacrés et leurs femmes outragées. Les troupes turques envoyées pour préserver l'ordre ont pris part aux violences.

A Damas les musulmans conservaient une attitude menaçante. Des troupes considérables de fanatiques parcouraient la ville en demandant la reddition des chrétiens qui avaient trouvé un refuge dans la citadelle.

Nouvelles d'Europe D'UN JOUR PLUS RECENTES.

St-Jean de Terre-Neuve, 3 septembre.—Le City of Manchester, parti de Liverpool le 22 et de Queenstown le 23, a passé à la hauteur du Cap-Race, en route pour New-York.

Marchés Européens.

Liverpool, 22 août.—Les ventes de coton d'hier ont été de 10,000 balles, dont 3,000 pour la spéculation et l'exportation. Le marché était ferme aux derniers cours.

Les céréales étaient animées; on s'attendait à une nouvelle hausse par suite de l'effet du mauvais temps sur les récoltes.

Londres, 23 août.—Les céréales ont subi une hausse légère depuis le départ de l'Africa. La Bourse était calme, les consolidés au comptant ont fermé à 92 7/8 à 93 d.

Arrivée du Northern Light.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

New-York, 3 septembre.—Le steamer Northern Light, capitaine Tinklepaugh, venant d'Aspinwall avec les malles et passagers de San Francisco du 11 août, est arrivé ici samedi soir. Il a apporté une forte cargaison et $334,600 en espèces.

Ses nouvelles de Californie ont été devancées par celle de l'estafette du centre.

Quarante américains de San Francisco se rendant au Honduras sont arrivés sur un brick prussien à La Union, port de l'Amérique Centrale à 70 milles à l'Est Sud Est de San Salvador.

La découverte d'une mine d'or près de Parta a causé une vive sensation. Il est déjà parti beaucoup de monde pour cet endroit.

Des avis reçus à Panama de Guyaquil portent que la guerre civile dans l'Equateur continuait toujours.

Une bataille a eu lieu entre le général Flores et le général Franco, et ce dernier a été battu.

Des avis de Buenaventura portent que le général Olando qui commande en second sous le général Mosquera, a pris la ville de Pastro et s'est emparé de 300 équipements de soldats et de $12,000.

Le sloop de guerre des Etats-Unis Narragansett était parti de Rio de Janeiro pour Panama depuis 60 jours, et on craignait qu'il ne lui fût arrivé un accident.

Californie.

St-Joseph, 3 septembre.—L'estafette centrale est arrivée ici hier soir, avec des avis de San-Francisco du 22 août.

Les affaires étaient actives. On cotait la chandelle à 24 c. les provisions étaient fermes, le café de Ceylan à 15 à 15 1/2, le sucre en poudre, ferme à $1 36.

Le steamer Sonora avait emporté 190 passagers et $870,000 pour Panama. La quantité d'argent de Washoe expédiée depuis deux mois est évaluée à 236,000 livres. Les exportations totales de Californie depuis le 1er janvier sont évaluées à 4,500,000 contre 2,803,000 l'année dernière à la même époque.

La troupe commandée par le lieutenant Weeds a attaqué une bande d'Indiens sur la route de l'estafette, et en a tué 17. Les soldats ont perdu trois des leurs. On espère que le service de la route ne sera plus interrompu.

Marché de New-York.

New-York, 3 septembre. Le marché au coton était calme, on a vendu 400 balles à 10 7/8 pour middling uplands.

La farine était lourde, avec ventes de 12,000 barils à $5 45 à 5 55 pour superfine de l'Etat. Le blé a baissé de 2 à 3 cts. Mais calme, ventes de 59,000 boisseaux à 65 à 70 cts. [illegible] 915 barils de porc à $19 50 à 19 75 pour mess. Graisse ferme, ventes de 325 barils à 12 1/4 à 13 1/4 cts. Café lourd. La mélasse de Porto Rico est cotée à 39 cts. Sucre lourd, ventes de 800 boucauts à 6 1/4 à 7 1/2 cts pour Cuba.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 3 septembre—La farine a baissé de 10 à 15 cts. Le marché était calme à la clôture à prix nominaux. Le café a baissé de 1/4 c., on en a vendu à 14 3/4 à 15 cts. Sucre 8 1/2 à 9 1/2 cts. Mélasse 43 à 44 cts.

RIVIÈRES.—Louisville, 3 septembre.—L'Ohio monte avec 4 pieds 7 pouces d'eau dans le canal. St-Louis, 3 septembre.—Le fleuve a monté de [illegible]

A Van Buren l'eau a monté de 3 pieds (?) en 24 heures, il y a quatre pieds d'eau sur la barre.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE.—Nous avons reçu la livraison d'août de ce recueil médical. Elle contient une suite de la réponse du docteur Faget au Dr Delery sur la fièvre jaune des créoles et des nègres, divers articles de thérapeutique et l'exposition de divers systèmes de traitement proposés pour l'angine couenneuse.

BALANCES ET COFFRES-FORTS.—La maison Fairbanks & Co, No 93, rue du Camp, a constamment dans ses magasins un grand assortiment des célèbres balances de Fairbanks et des coffres-forts de Lillie. Ces balances ont une incomparable précision et se recommandent au commerce par leur solidité et leur excellente fabrication. Quant aux coffres-forts de Lillie, ils ont triomphé des épreuves les plus décisives: exposés au feu le plus intense ils conservent, sans le moindre dommage, les papiers qui y sont renfermés. Voir aux annonces.

MACHINES A COUDRE.—La machine à coudre de Wilcox & Gibbs n'est ni la moins bonne ni la moins solide de celles que l'on vend en ce moment de toutes parts. Elle a sur ces dernières l'avantage du bon marché, car elle ne coûte que trente-cinq piastres. Voir aux annonces.

CONTROVERSE AU SUJET DE LA MACHINE A COUDRE.—Le droit de patente touchant l'exploitation des diverses machines à coudre offertes au public a donné lieu à de nombreux procès. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la communication que renferment aujourd'hui nos colonnes et qui établit des faits d'une grande importance.

LOUISIANE.—Le Union Bell de Ste-Marie contient l'article suivant:

Les espérances pour Bell, Everett et l'Union dans les paroisses des Attakapas et des Opelousas deviennent de plus en plus brillantes. Les gens bien informés prédisent que nos candidats enlèveront les paroisses Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Calcasieu, Lafayette et Vermillion; que leur majorité dans ces paroisses atteindra 1,000 voix sinon plus. Les nouvelles de Terrebonne sont encourageantes; il y aura 200 voix de majorité. Lafourche et l'Ascension donneront un fort vote pour Douglas et Johnson, mais pas 200 voix pour Breckinridge et Lane. Si nos amis du Nord Ouest de la Louisiane veulent faire leur devoir, l'état créole est certain pour les candidats constitutionnels unionistes avec une majorité de 10,000 voix.

UN MANDRIN PRÉCOCE.—Nous lisons dans le Morehouse Advocate, qu'un jeune garçon de 16 ans a été arrêté pour avoir volé la malle entre Monroe et [illegible]. Voilà un gaillard qui promet.

ITINÉRAIRE DU PRINCE DE GALLES.—L'itinéraire du prince de Galles à travers les Etats-Unis semble définitivement arrêté.

Après avoir terminé sa tournée dans le Haut-Canada, par une visite aux chutes du Niagara, le prince se dirigera sur Chicago. Il traversera ensuite la prairie de l'Illinois dans toute sa longueur, s'arrêtera un jour à Saint-Louis, un autre à Cincinnati, deux à Washington, un à Philadelphie, trois à New-York, deux à Boston, et enfin se rendra à Portland où l'attendra son escadrille pour le transporter en Europe.

Le séjour à New-York est fixé aux journées des 12, 13 et 14 octobre. (Courrier des Etats-Unis).

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEURTRE DE QUINTERO.—Enquête du coroner.—Verdict, meurtre.—Le coroner a tenu l'enquête hier matin et le jury a entendu les dépositions des cinq témoins:

Francisco Garcia a déclaré qu'il était assis, avec Juan Gomez, à la porte d'une maison (celle dont il occupe une chambre) de la rue des Ursulines, entre Chartres et Vieille Levée. Quintero passa dans le moment et lui dit qu'il allait acheter des cannes à sucre; Serrano, qui venait de la Levée, se rencontra avec Quintero à la porte du passage. Ils entrèrent ensemble dans la maison. [illegible]

UN AUTRE ASSASSINAT.—William Hoy, irlandais âgé de 35 ans, qui travaillait depuis environ un an dans la fonderie de Mebarn et Harrel, rue Fulton, entre Julia et Notre Dame, a reçu un coup de couteau dans l'abdomen, hier à quatre heures et demie de l'après-midi dans le café Atlantic, à l'encoignure des rues Julia et Front Levée. L'assassin est Charles Crinks, assistant-mécanicien du steamer General Quitman, âgé de 25 ans et qui vient de Louisville. Crinks était en compagnie avec le défunt et D. H. Defenderfer, G. A. Garrier et quelques autres, et il avait bu avec eux pendant l'après-dîner. Cet homme excité par la boisson brandissait un couteau de poche dont la lame très large était ouverte. Hoy qui était ivre aussi sortit pour aller dans la cour et au moment où il rentrait dans la pièce qui est derrière le café, Crinks lui plongea son couteau dans le ventre. Hoy tomba sur le plancher et expira au bout de quelques minutes. [illegible] L'autopsie et l'enquête auront lieu ce matin.

[illegible]

TENTATIVE DE MEURTRE.—Hier soir, à sept heures, deux Italiens, Andreas Fernandez et Antonio [illegible] ont eu une querelle dans un café à l'enseigne Julia et Magazin. Fernandez a tiré un poignard et a frappé Richer au ventre, mais celui-ci s'étant reculé à temps n'a eu que ses vêtements coupés et la peau écorchée. Fernandez a été arrêté par l'officier Kelly.

TROUVÉ MOURANT.—Un agent a trouvé hier soir, vers six heures, un homme couché sur la Levée qui se mourait. Le jugeant trop mal pour le mettre dans un cabriolet il a envoyé par le télégraphe une dépêche à l'hôtel de ville, et au bout d'une demi heure une charrette est venue enlever l'homme pour le conduire à l'Hôpital de Charité.

COUR DU RECORDER BLACHE.—Les amendes et les frais reçus, dans le mois d'août, au bureau du recorder Blache, s'élèvent à $1142,85 cents dont $1003,50 d'amendes et $139,35 de frais.

Henry Hoenel est accusé d'obtention de marchandises à l'aide de faux prétextes. Wm Hoff, rue de Chartres, déclare qu'il l'avait chargé de vendre de l'eau-de-vie, du whisky et des cigares. Samedi, Hoenel l'informa qu'il avait vendu les marchandises à M. Marks qui tient un café dans la rue de Chartres, No 72. L'accusé l'emmena à l'endroit indiqué et le présenta à Isaac Blumenkron qu'il dit être M. Marks. Le plaignant livra pour $177,50 de marchandises à Blumenkron à trente jours de crédit. L'affidavit accuse Blumenkron de complicité dans cette affaire. Il a été arrêté. Ces deux individus sont accusés en outre d'avoir volé à Hoff sept paniers de champagne évalués à $165.

James Reagan, arrêté sous prévention d'avoir battu son esclave Paul, si cruellement, qu'on a craint un instant le tétanos, a fourni un cautionnement de $1500 en attendant l'interrogatoire. Le Dr Chas. Delery, médecin de la ville, a certifié que l'état du nègre s'améliore et que M. Reagan, qui est atteint d'une affection pulmonaire, est trop malade pour rester en prison.—Paul était parti marron et on l'a trouvé blessé après une longue absence. M. Reagan nie l'avoir maltraité et il n'y a aucune preuve contre lui.

Pierre Loiselle a été incarcéré en attendant qu'il réponde à l'accusation d'assaut avec intention de tuer.—Mary Jackson [illegible]

Italie.

Une correspondance particulière de Naples adressée à l'Ami de la Religion, en date du 3 août, fait une peinture décourageante de la situation. Nous lui empruntons le passage suivant qui, dans deux colonnes, est significatif:

" Le roi, fatigué, découragé, indigné, se prépare à repousser par la force une invasion dans ses Etats du continent. Y réussira-t-il? Il est permis d'en douter. Le ministère comprend qu'il perd chaque jour du terrain et sauvegarde son avenir, en perdant le présent. Chaque membre craint de compromettre sa réputation d'honnête homme; on veut gouverner, mais à la condition d'être bien tout à la fois avec François II et avec Victor-Emmanuel; ce qui est très difficile quand Garibaldi est aux portes. La troupe, moins compacte qu'auparavant, réfléchit. Quand le soldat réfléchit, il est prêt à pactiser.

" Toutefois, à l'heure du danger, il se battra, comme il s'est battu à Melazzo, où (on a beau affirmer le contraire) il a fait son devoir: mais si l'officier l'abandonne, il fléchira. La rentrée des émigrés et des exilés a porté une atteinte sérieuse au parti dynastique. La population napolitaine, comme toutes celles du Midi, prête à se passionner, a été vivement émue aux récits des souffrances des amnistiés; et si on l'avait laissée faire, elle aurait formé un ministère, [illegible] avec ceux qui sont revenus de l'exil ou qui sont sortis de la prison.—Les élections vont leur petit train.

" La garde nationale joue aux soldats. Le comité révolutionnaire, ministère secret de Garibaldi, et pas si secret qu'on pourrait le croire, est plus que jamais actif et vigilant. [illegible] Celle qui défend le ministère, car il y a déjà une presse ministérielle et une presse de l'opposition, bien qu'il n'y ait pas encore de loi sur la presse,—celle qui défend le ministère est accusée de s'être vendue. La presse qui fait de l'opposition honnête et légale, je veux parler de celle qui s'attache à éclairer le gouvernement, est confondue avec le pamphlet. Dans la rue, ce sont des démonstrations, des attaques, des proclamations, des vivats, des à bas. Bref, si ce n'est pas encore l'anarchie, c'en est bien le commencement; et ce qui est, cela m'a l'air d'être le commencement de la fin."

Le comité central, qui continue de siéger secrètement à Naples, fait propager par des mains mystérieuses la proclamation suivante:

" A l'armée.

" Si parmi vous il en est qui disent que le gouvernement a été généreux en donnant le Statut, et qu'il veut loyalement le maintenir, répondez-leur que sa persistance à maintenir les corps étrangers est une violation du même Statut qu'il vous a fait jurer.

" Admettez l'hypothèse qu'on en vienne aux élections des députés, ces élections pourront-elles se faire sous la menace des baïonnettes étrangères? Le gouvernement dit qu'il respecte l'armée; eh bien! a-t-il du respect pour elle, quand il n'a pas confiance en elle? Et ne voyez-vous pas qu'il vous déshonore, qu'il vous rend parjures, en vous faisant jurer ce qu'il ne veut pas maintenir, sinon avec l'aide des corps étrangers?

" L'unique voie à suivre, chers concitoyens, c'est d'en finir une bonne fois, d'en finir, d'accord avec le peuple qui veut sortir et sortira bientôt d'incertitude. Le général Garibaldi vous a dit que vous étiez braves; il vous conduira à la gloire et assurera votre condition à venir. Ayez courage et unissez-vous au peuple. Détruisons ces étrangers qui nous sucent le meilleur de notre sang, et nous serons tous les fils enfants de cette chère patrie.

" Naples le 29 juillet.

" Le comité central."

Un autre avis du même comité est conçu comme suit:

" De faux bruits ont fait croire que le comité de l'ordre agissait en désaccord avec les amis qui jusqu'ici l'ont aidé dans son œuvre. Ces bruits sont entièrement controuvés. Et pour preuve tous ses actes, à partir d'aujourd'hui, porteront les deux timbres ci-joints.

" Toute démonstration publique, quelque innocente et légitime qu'elle pourrait être, conduit dans ce moment à des provocations; aussi tous les patriotes sont-ils avertis de n'y prêter aucune part."

Ces deux notes sont imprimées sur une feuille de papier postal bleu, format in-8o. Au bas on remarque, imprimés en noir, avec un timbre humide les mots Comitato centrale di Napoli-Ordine et, à côté, un timbre rouge représentant la croix de Savoie avec ces mots en exergue: Comitato dell' Unita nazionale.

On écrit de Naples, le 4 août, à l'Opinione nationale:

" La tranquillité matérielle dont nous paraissons jouir contraste avec l'anarchie, pour ainsi dire morale, qui domine la situation. Exemple: tout à l'heure on est venu me dire qu'une proclamation révolutionnaire venait d'être affichée au largo San-Ferdinando, c'est-à-dire en face du palais du roi, je m'y suis rendu.

" La foule des lecteurs était avide et compacte; un jeune homme, appartenant à la bonne société, s'est frayé un chemin et a lu à haute voix, pour tout le monde, cette proclamation, dont voici d'ailleurs le texte:

" ITALIE ET VICTOR-EMMANUEL!

" Napolitains,

" L'heure de votre délivrance a sonné! Nos frères de Sicile et d'Italie, guidés par le vainqueur de Varèse, de Calatafimi et de Palestro, viennent vous [illegible] devant eux tous ceux qui, dévoués à la cause du despotisme et ennemis de leur patrie qui est la nôtre, sont indignes du nom d'Italiens.

" Notre devoir à nous tous, Italiens, votre devoir à vous surtout, Napolitains, qui voulez sauvegarder l'honneur du pays, c'est de tendre la main à ces braves, c'est de les recevoir avec joie [illegible] de résister.

" Les moyens, les armes, les munitions, les combattants ne manquent pas: les chefs, en cas d'action, sont prêts et vous seront désignés.

" Le salut de la patrie, la confiance dans le bon droit qui la patronne, la certitude du succès [illegible]. Les armes sont le lien suprême, le seul que [illegible] nous autorise désormais à invoquer: donc, aux armes!

" Que chacun soit prêt à l'appel; que le peuple de Naples se souvienne que la patrie n'appartient pas à ceux qui la reçoivent en don, mais à ceux qui la conquièrent au prix de leur sang.

" Dieu nous a donné des droits; la main qui ose violer ces droits se lève contre Dieu."

N'est-il pas curieux que sous un régime constitutionnel, et sous le régime des Bourbons, ce placard n'ait pas été enlevé ou déchiré, et que la lecture publique en ait été non-seulement tolérée, mais pour ainsi dire regardée comme un fait tout naturel?

J'ai fait le guet pendant une demi-heure, pour voir ce qui en adviendrait: des officiers, des fonctionnaires, des agents de police ont passé devant... L'affiche était encore intacte et respectée quand je m'en suis éloigné.

Voici le texte précis d'un autographe tout frais éclos du jour, à cette heure, vous avez déjà dû en entendre parler:

" Au revoir au palais du roi de Naples, où Garibaldi m'a promis de me retenir un logement.

" 31 juillet 1860. " ALEX DUMAS.

" Rade de Naples, à bord du Pausilippe."

Ce qui est encore plus curieux et ce qui pourra encore une fois vous donner la mesure de l'anomalie de notre situation, c'est que ce télégramme autographe sera reproduit demain, mot pour mot, dans un aventureux petit journal d'ici, Il Tuono.

Hier, la frégate amiral Maria-Adélaïde et le vapeur de guerre Governolo, de la marine sarde, sont inopinément entrés dans notre rade. L'amiral comte Persano est à bord. Descendus à terre, les officiers ont été l'objet, au Café de l'Europe et partout, des plus grandes ovations, où les simples soldats de la marine piémontaise ont même été bruyamment fêtés: on voyait, dans les quartiers populeux, les lazzaroni fraterniser avec eux.

On ne sait rien de positif quant aux vicissitudes de notre ministère. On dit qu'il se retire, et que Manna et Romano désignés comme seuls survivants, formeraient alors un cabinet plus libéral.

On dit aussi que le roi, en conseil, a proposé une expédition de 15 mille hommes destinés à reprendre Palerme par surprise, et en opérant une diversion; mais les ministres se sont formellement opposés à ce projet, et le commandant Barone (de la frégate Parthenope) a, paraît-il, refusé le concours que le roi attendait de lui, et offert même éventuellement sa démission.

On lit dans une lettre de Turin à la Presse:

"Il me semble cependant qu'on exagère, à l'extérieur, la couleur républicaine des hommes antidiplomates d'Italie, des hommes qui veulent aller en avant malgré tout. Voilà, par exemple, l'un des anciens triumvirs de Rome, M. le comte Aurelio Saffi, qui est rentré à Forli, dans les Romagnes, et dont le discours porte ce qui suit: "La pensée de l'unité italienne "absorbe chez moi tout autre sentiment; pour la "réaliser, il faut nous attacher à la maison de "Savoie, au grand roi Victor-Emmanuel, ce mi-"racle de roi." Je ne dis pas que les anciens républicains italiens n'ont pas quelque tendance révolutionnaire générale; mais je persiste à croire qu'ils sont ralliés à la monarchie de Savoie."

La direction de la souscription pour le million de fusils de Garibaldi a adressé à la Lombardia la note qui suit:

"Le général Turr, dont le nom brille au milieu de ceux des plus chaleureux et des plus généreux défenseurs de la cause italienne, nous adresse 500 fr. pour la souscription, en accompagnant son offrande de la lettre suivante:

"Chers messieurs,

"En ce moment il est plus nécessaire que jamais que chacun se rappelle le mot célèbre du grand Frédéric: "Pour faire la guerre, il faut trois choses: de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent." Voici une autre province qui a la fortune de briser les chaînes de la tyrannie pour entrer dans la grande famille unie de l'Italie.

"Cette province a besoin d'une armée pour défendre ses droits reconquis et pour concourir à la délivrance de ses frères encore opprimés.—Pour faire une armée, il lui faut de l'argent, et toujours de l'argent.

"Les Italiens, qui depuis douze ans font par les plus généreux sacrifices l'admiration du monde, donneront une nouvelle preuve de leur générosité.

"Je regrette de ne pas être un petit Crésus (et il y en a encore en Italie un certain nombre) pour pouvoir vous offrir une plus forte somme; je vous prie d'accepter ce qu'il m'est possible d'offrir à la souscription du million de fusils.

"Croyez-moi toujours votre sincère ami. "TURR."

Nous lisons dans une lettre de Turin du 9 août, adressée à la Presse de Paris:

"Les autorités militaires de Mantoue continuent à saisir des proclamations jetées partout à l'adresse des soldats, pour les engager à la désertion. Voici l'une de ces proclamations:

"Soldats hongrois,

"L'Italie combat pour être libre. La vie de "l'Italie est la vie de la Hongrie. Si vous com-"battez pour nous, nous combattrons pour vous; "vous devez être délivrés le jour où l'on déli-"vrera Venise. Mais, d'abord, c'est à Naples "et à Rome qu'il faut aller avec Garibaldi. Vive "la Hongrie! vive l'Italie!"

"Des billets imprimés ont été répandus à Mantoue, portant ce peu de mots: "Turr, envoyé par Garibaldi, s'est entendu avec Kossuth. Le jour approche."

On écrit de Florence à l'Opinione de Turin, 9 août:

"De nouveaux détails nous sont parvenus sur les excès commis par les mercenaires irlandais dans leur marche de Macerata à Rome. A Tolentino, ils se sont surpassés: [illegible]

Faits divers.

—On écrit du camp de Châlons au Constitutionnel:

"Le télégraphe vous aura sans doute informé d'un petit incendie survenu cette nuit au quartier général de l'Empereur. Je crois pouvoir vous donner dans leur exactitude les faits que la rumeur publique ne manquera pas d'exagérer.

"Le feu a pris dans le pavillon attenant d'un côté au logement de l'Empereur, et de l'autre à celui du prince impérial. La pièce dans laquelle le feu s'est déclaré était destinée aux femmes de service du jeune prince. Il a été occasionné par une plaque de cheminée trop rapprochée des boiseries.

"Aux premiers cris d'alarme, l'empereur s'est immédiatement rendu dans l'appartement du prince et l'a aussitôt transporté dans son propre appartement, sans que S. A. I. se soit réveillée.

"Grâce au ciel, le danger a été maîtrisé assez à temps pour empêcher l'embrasement des bâtiments en bois attenant aux emplacements situés sur le champ des récompenses aux hommes qui se sont distingués.

"La garde-robe du prince est en partie brûlée et ce matin on n'avait plus qu'une seule paire de bottines à lui mettre. Mmes les gouvernantes et les femmes de service ont perdu la majeure partie de leurs vêtements.

"La prolongation du séjour du prince Guillaume de Bade, l'arrivée de S. Em. le cardinal Gousset, archevêque de Reims, et de Mgr l'évêque de Châlons, ont empêché le départ de l'Empereur pour Plombières.

"Le prince Guillaume doit partir demain."

—On écrit de Paris:

M. Jules Favre a été élu aujourd'hui bâtonnier de l'ordre des avocats. La candidature de l'honorable M. Crémieux, arrivé soudainement d'Afrique, lui donnait des chances qu'à un nom de l'opposition, onze voix qui composent la majorité strictement voulue, se sont réunies sur M. Jules Favre. Les autres suffrages se sont disséminés sur M. Crémieux et les autres concurrents.

—On sait que plusieurs membres de la famille impériale russe habitent en ce moment l'Angleterre: mercredi, le jeune prince Eugène, duc de Leuchtenberg, qui réside en ce moment avec son frère, le prince Nicolas, à la villa Syracuse, à Torquay, a été attaqué près de cet endroit. S. A. I. revenait, un peu avant deux heures, de Cove, où elle était allée voir sa mère, la grande duchesse Marie, qui habite cet endroit, lorsqu'elle rencontra un individu armé d'un bâton.—Ce rustre se précipita sur S. A. I. et lui asséna des coups de bâton sur les bras et autres parties du corps. S. A. I., âgée seulement de quatorze ans, et qui paraît être très courageuse et remplie de présence d'esprit, se mit sur la défensive avec son parapluie et en frappa plusieurs fois à la figure cet individu qu'elle crut reconnaître pour un Polonais, en lui disant qu'il était, lui un prince russe. A ces mots, l'assassin se précipita à genoux, ayant l'air de demander pardon, puis il se releva et prit la fuite. Le prince rentra immédiatement chez lui et raconta ce qui venait de lui arriver. Le prince a seulement le bras contusionné.

NOUVELLES DIVERSES.

Un décret publié au Moniteur universel fixe les élections pour le renouvellement des conseils municipaux de France au 13 et au 19 août. A cette occasion, M. le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire dont les journaux français de toute nuance s'accordent à louer l'esprit de modération et de convenance. M. Billault y exprime le désir que tous les intérêts communaux trouvent dans le scrutin une libre et loyale expression, et il prescrit que l'action des préfets ne s'y fasse point sentir, à moins que l'ordre public ne soit compromis.

Les maires sont invités en même temps à ne point se porter candidats, "afin de puiser dans cette abstention qui consacre leur indépendance, la force et l'autorité à l'aide desquelles ils devront dominer les rivalités qui pourraient se manifester au préjudice de la bonne administration communale."

—Voici le texte de l'ordre du jour adressé par le général de Beaufort-d'Hautpoul aux troupes expéditionnaires:

"Marseille, le 7 août.

"Soldats! Défenseur de toutes les nobles et grandes causes, l'empereur a décidé, au nom de toute l'Europe civilisée, que vous iriez en Syrie, aider les troupes du Sultan à venger l'humanité indignement outragée.

"C'est une belle mission, dont vous êtes fiers et dont vous saurez vous montrer dignes.

"Dans ces contrées célèbres, berceau du christianisme, qu'ont illustrées tour à tour Godefroy de Bouillon et les Croisés, le général Bonaparte et les héroïques soldats de la république, vous trouverez encore de glorieux et patriotiques souvenirs.

"L'Europe entière vous accompagnera de ses vœux.

"Quoiqu'il advienne, j'en ai le ferme espoir, l'empereur et la France seront contents de vous.

"Vive l'empereur!

"Le général commandant le corps expéditionnaire de Syrie,

"Marquis de BEAUFORT-D'HAUTPOUL."

—On écrit de Salzbourg le 12 août:

Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration du nouveau chemin de fer de Salzbourg.

Le toast porté par l'empereur François, disait entre autres choses: "Les sentiments d'union que nous rencontrons chez nos voisins, à notre égard, que nous éprouvons aussi pour tous nos confédérés allemands, et il me serait impossible, en cette circonstance, de ne pas reporter mes pensées vers le jour heureux où le prince régent me serra la main, pour l'affirmation des sentiments identiques et réciproques qui présidaient à notre entrevue."

Le toast s'est terminé par les mots suivants:

"Vive le roi de Bavière, vive le vaillant peuple de Bavière, vive l'union des souverains et des peuples de l'Allemagne!"

Le roi de Bavière a prononcé à peu près les paroles suivantes:

"Des espérances pleines d'enthousiasme ont accueilli la récente rencontre amicale des souverains d'Autriche et de Prusse. Cette rencontre est une garantie pour l'Union de l'Allemagne et c'est dans cette union que gisent notre force, notre puissance. Vive l'empereur d'Autriche, vivent les fils de l'Autriche, fidèles et éprouvés dans les combats, vive l'union des deux grands Etats allemands!"

"On écrit de Londres qu'une dépêche de Chine, reçue par la voie de l'Inde et postérieure de cinq jours aux dernières nouvelles, annonce que les insurgés se seraient emparés de la ville de Tsiang Tchou; que le mandarin Ho, qui commande les impériaux, se serait replié sur Sou-Tchou, annonçant qu'il ne pourrait pas tenir longtemps s'il n'était secouru. Si Sou-Tchou était emportée par les rebelles, la ville de Shanghai se trouverait complètement découverte."

—Le Journal de Constantinople continue à se préoccuper à peu près exclusivement de la mission que Kybrisli-Pacha remplit dans les provinces européennes de l'empire ottoman et à s'étendre complaisamment sur les faits et gestes du grand visir pendant son séjour dans le village de Kötly-Keuy, arrondissement de la province de Nisch.

A ce propos, on écrit de Constantinople à la Patrie que Kybrisli est attendu très prochainement dans la capitale, de retour de sa mission en Bulgarie, après avoir parcouru toute cette province, visité les villes de Choumla, Varna, Nicopolis, Widdin, Roustchouck, Silistria, Kirk-kilissia, et reconnu, dit-on, que ce pays, comme toutes les autres parties de l'empire ottoman, avait besoin de réformes énergiques.

Mehemet Kybrisli Pacha a déployé, ajoute le même correspondant, dans sa mission une grande vigueur et un grand esprit d'équité; il a fait arrêter 7,200 individus qui ont été envoyés à Constantinople pour y être jugés, et il a fait pendre devant lui près de Kirkkilissia, un musulman, riche et puissant, qui avait commis sur une jeune Arménienne un crime odieux. Ce dernier acte de juste sévérité a eu lieu malgré l'opposition de la population musulmane, qui voulait sauver le coupable, connu pour avoir commis déjà plusieurs crimes du même genre et pour avoir fait périr deux de ses victimes.

Mehemet-Kybrisli a, dit-on, adressé au Sultan un rapport détaillé dans lequel il demande des réformes immédiates, déclarant qu'il y va du salut de l'Etat. Il s'est créé par sa fermeté de grandes inimitiés, mais on espère que, dans les circonstances actuelles, il sera vivement appuyé à Constantinople par la diplomatie.

—Voici, d'après une lettre adressée de Constantinople à la Presse, en quels termes Ahmet-Pacha, le général commandant à Damas au moment des massacres, se défendrait de son inqualifiable abstention:

"Ahmed-Pacha a été interrogé par Mehemed-Rouchdi Pacha, délégué à cet effet.

"Vivement blâmé de n'avoir pas maintenu l'ordre, il a répondu que, avec les moyens dont il disposait, il aurait peut-être pu garantir la tranquillité publique en temps normal; que, devant le mouvement qui se préparait, cela lui était devenu impossible; qu'il avait écrit à Constantinople plus d'une fois pour exposer la situation et demander des troupes, et qu'on n'avait tenu aucun compte de ses avis. Mehemed-Rouchdi-Pacha lui répliqua qu'il avait eu assez de forces sous ses ordres pour arrêter les meneurs du mouvement dès le début et les faire pendre si cela était nécessaire. "Cela est vrai, répondit Ahmed-Pacha; "mais je me suis rappelé qu'en pareil cas "à peu près, le serdarekrem Omer-Pacha, qui "est un bien plus grand personnage que moi, fit "pendre trois Arabes près de Bagdad, et que, "pour ce fait d'avoir mis des musulmans à "mort sans l'autorisation du Sultan, il a été destitué et disgracié."

"Voilà la défense d'Ahmed Pacha. Ce qu'il dit des avis réitérés envoyés à la Porte et du précédent d'Omer-Pacha est vrai. Mais il est impossible d'admettre que cette grave responsabilité morale qui incombe au ministère décharge cet homme, qui, pour ne pas perdre sa place, a laissé égorger de sang froid, sous ses yeux, plus de 7,000 chrétiens!"

(Communiqué.)

La controverse des machines à coudre.

DE NOUVEAUX FAITS POUR LES ESPRITS OBSERVATEURS.

George B. Sloat, dans un avis au public, affirme que la décision du juge Nelson est celle d'une petite cour inférieure, laquelle décision a été annulée ou infirmée par le jugement récent de l'honorable président Dunlop, de la Cour de Circuit du district de Colombie, et M. Sloat affirme que ce qu'il avance est prouvé par ce qu'il a appelé de l'arrêt du juge Dunlop [illegible]

Fait No 1.—M. Samuel Nelson est un des juges de la Cour Suprême des Etats-Unis et siégeait à Cooperstown, dans sa juridiction de circuit [illegible] le droit d'appel à la pleine Chambre de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Fait No 2.—M. James Dunlop est président de la Cour de Circuit du District de Colombie, ayant autorité, par un acte du Congrès (chap. 88, section 11) d'entendre et de juger les cas d'appel du commissaire du Patent Office [illegible]

[illegible]

N. B.—Aucun nouveau certificat de patente n'a été accordé à James G. Wilson, beau-père de George B. Sloat.

Décédée, hier matin, 3 du courant, à 11 heures et demie, à l'âge de 35 ans, CELINE DOUCE, épouse de C. B. Beverley. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue de l'Esplanade, No 337, entre Galvez et Miro.

Décédé, hier à 2 heures et demie P. M., à l'âge de 28 ans, JULES H. HUARD, natif de cette ville. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de chez son frère H. Huard, rue Bienville encoignure Derbigny.

De la part de sa famille.

Nova Sociedade Lusitana de Beneficencia, de Nova Orleans.

FALLESSIMENTO.

Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão no seu local, esquina das ruas Elysian Fields e Greatmen, esta tarde ás 4 horas em ponto; com o objecto de assistir ao enterro do nosso fallecido irmão, JOSEPH A. SEIDENZAHL, natural d'Alemanha.

Por ordem do Sr. Presidente, ANTHONY SAMBOLA, Secretario.

N. O., 4 de setembro 1860.

L'AMER DU Dr J. HOSTETTER.—On reconnaît partout que cet Amer prévient la fièvre et frisson, les flatuosités, les poids à l'estomac et toutes les affections de ce genre. Il a un effet merveilleux sur le système et en chasse toutes les impuretés. Les propriétaires, en offrant cette préparation au public, lui donnent l'assurance que toutes les fois que la prescription a été suivie, le résultat a été des plus satisfaisants. Il suffit d'en faire l'essai pour être convaincu du fait. A vendre par tous les droguistes et marchands.

Dents artificielles. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 146, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.

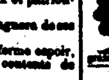

Pose une ou plusieurs dents ou fait un dentier avec gencives, selon des procédés perfectionnés et au moyen de la pression atmosphérique, qu'il garantit comme devant exercer toutes les fonctions des dents naturelles. Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—3

T. BACHELIER, 91 et 93, rue des Ursulines,

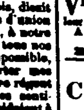

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux clients qu'il a reçu, par les derniers arrivages d'Europe, toutes les graines fraîches que la saison a déjà permis à ses correspondants de lui envoyer, et qu'il recevra exactement toutes les autres graines aussitôt leur maturité. 14 août—3m

Morue. En débarquement du navire Mary Hammond, arrivé de Bordeaux: 300 caisses de MORUE EXTRA. A vendre par FREDERIC AVET, Nos 30 et 31, Vieille Levée, entre Bienville et Conti. 27 août—2

Riz créole. VENANT d'être reçu—200 sacs riz créole, de différentes qualités et quelques-uns dépaillés spécialement pour la Caroline. A vendre par FRED. AVET, Rue Vieille Levée, Nos 30 et 31, entre Bienville et Conti. 28 août—1m

Avis aux familles. CINQ CENTS [illegible] de Lyon [illegible] 300 do de do [illegible] en débarquement du navire Adelaide Bell, et au magasin. A vendre par M. A. CALONGNE, 226 et 227, rue Royale, enc. Dumaine.

ATTENTION. GRANDE VENTE. 175 colis Marchandises du pays. 500 Châles chenille et 200 lots Marchandises de saison.

L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de colis et châles chenille, &c, &c, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M., aux magasins d'encan de E. Bugnt & Co, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions au-dessus de $300, 90 jours de crédit.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par catalogue, d'un assortiment considérable et choisi d'eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs, prunes, bouchons, &c., &c., qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures et demie, au magasin de M. V. Maignan, No 17, rue St-Louis. Bernard Turpin, encanteur.

GARDNER, SMITH & Co., encanteurs et estimateurs de propriétés foncières (continuation de la maison J. A. Beard & Co.) se chargent de ventes, à l'amiable ou à l'encan, de—Maisons, Terrains, Habitations, Esclaves, Biens de Succession, Actions de Banque ou autres, Chargements, Ventes par ordre des parties du port, Cotons ou Marchandises avariées, Meubles, &c. GARDNER SMITH. ISAAC T. HART. BENJ. P. LEEFE. J. B. KENDRICK. 3 sept—6m

UNION GUARD—3me District. ☞ Les membres de ce club et tous ceux qui sont en faveur de cette cause sont priés d'assister au club dans la salle de bal d'Orléans, entre Royale et Bourbon, MERCREDI, 4 septembre, à 8 heures et demie du soir. — Les membres sont priés d'être ponctuels. R. D. HUBBARD, Secrétaire.

CLUB CONSTITUTION. LES membres de ce club se réuniront, dans la salle du bal d'Orléans, rue d'Orléans, CE SOIR, mardi, à 7 heures et demie. Soyez ponctuels! Par ordre du Président, G. DUPLANTIER. B. C CRAAS, Secrétaire. 4sept—1t

Nouvelle Société Louisianaise de Bienfaisance de la Nlle-Orléans. AVIS D'ENTERREMENT. LES membres de cette société sont priés de se réunir dans leur salle, encoignure Champs-Elysées et Grands-Hommes, cette après-midi à 4 heures précises, pour assister aux funérailles de leur frère, J. A. SEIDENZAHL, né en Allemagne. Par ordre du Président, ANTHONY SAMBOLA, Secrétaire.

Chien trouvé.

Trouvé, le 26 août dernier, un gros chien de race. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser dans la rue Delery près des casernes, Troisième District, à M. SIMON DANCOS. 4sept—3t

$5 de récompense.

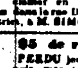

PERDU jeudi soir, un petit chien à rats noir, marqué de feu. La récompense ci-dessus sera payée à qui le ramènera au No 28, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

Demande. ON désire prendre à loyer une JEUNE NEGRESSE qui devra s'occuper d'un enfant. S'adresser dans la rue Vieille-Levée, No 84. 4sept—2f

On demande UN HOMME pour le service intérieur d'une petite maison, et qui puisse faire un peu la cuisine. S'adresser au No 184 rue Poydras. 4 sep 1f

Avis. LE soussigné, s'étant établi COURTIER DE COTON pour son propre compte, vient solliciter le patronage de ses amis et du public en général. A. BOUTIN. No 8, rue Royale.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge, 40 caisses cerises à l'eau de vie. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St Louis.

Biscuits Crackers Anglais. VENANT d'être reçu par le navire Frank Pierce de Liverpool— 300 boîtes crackers, 250 do biscuits de capitaine, 100 do de Machin. A vendre par DURTZE & Co., Encoignure Royale et Conti.

Véritables cigares de la Havane. NOUS avons maintenant en magasin un assortiment complet de cigares de la Havane, tous importés directement, des meilleures marques: Elites, Commercial, Meridiana, [illegible] Opera, Amelia, Veneciana, Traviata, American Flag, Washington et diverses autres marques [illegible]. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 44, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Julep. UN lot en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO. No 44 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Magnolia whiskey de S. N. Pike. CINQUANTE barils, à vendre par BERNARD TURPIN, No 35, rue Vieille-Levée.

SUCRE de la Havane—200 caisses sucre blanc et de la Havane, en débarquement du steamship Galveston, et à vendre par S. DE VISSER & CO. Rue des Magasins, No 64.

CIGARES de la Havane—300 000 cigares de la Havane de toutes grosseurs et des marques les plus recherchées, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO. Rue des Magasins, No 64.

CACAO de Guayaquil—30 sacs cacao de Guayaquil, à vendre en Douane par S. DE VISSER & CO. Rue des Magasins No 64.

AVIS. LE navire ARTHUR, capitaine Sullivan, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District [illegible] C. CAVAROC & Co, 136, rue Royale.

A vendre et à louer. A LOUER—UNE belle maison de résidence située rue du Quartier No 131. A VENDRE—Deux belles maisons de résidence situées à l'encoignure des rues du Quartier et Bourbon. AUSSI—Un lot de terre faisant face au chemin [illegible] Gentilly, situé à 4 arpents de la station du chemin de fer Pontchartrain, mesurant 5 arpents de face sur 20 de profondeur [illegible]. S'adresser à L. & A. LE BEAU, 34, Passage de la Bourse.

NOUVEAU MAGASIN, FOURNITURES DE TAILLEURS. DUMAS Frères, 136......Rue de Chartres......136. ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nouvelle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRÈRES, une maison pour l'importation et la vente des Articles de toilette dans tous les genres pour hommes. Leur assortiment comprend, entre autres: Draps des premières fabriques d'Europe. DOESKIN NOIR. Casimirs doubles, Étoffes pour pantalons, Étoffes, soie et laine, pour gilets, Draps-cachemires, Draps-Mérinos, Chemises confectionnées, Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché. ☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude. 3 sept—6m—3 p. s.

Demande de blanchisseuse. ON demande une femme blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière. S'adresser rue de l'Esplanade No 79, 3me District. Une Française serait préférée. 3 sept—1f

A vendre, La propriété rue des Remparts entre Canal et Commune, portant le No 16. S'adresser sur les lieux. On peut visiter ladite propriété, tous les jours, de midi à deux heures, le dimanche excepté. 3 sept—6

Perdus ou volés. DEUX billets hypothécaires, de $1000 chacun, en date du 1er novembre 1859, à deux et trois ans de date, avec intérêt de 8 pour cent l'an, signés J. L. Burrows, à mon propre ordre et endossés par lui. Le public est prévenu de ne pas les négocier ou les acheter, attendu que le paiement en a été arrêté. Lesdits billets étaient dans un porte-monnaie couleur marroquin, avec des objets de peu de valeur. Ils ont été perdus dans les omnibus du Chemin du Bayou, vendredi après-midi, 31 août, à 5 heure du soir. La personne qui les rapportera au bureau du soussigné recevra une récompense convenable. A. S. CAMMACK. 3 sept—3

VIN ROUGE—350 caisses vin rouge bon ordinaire, 25 barils vin rouge bon ordinaire. En débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 3 sep

EN débarquement du navire "Athens", venant de Bordeaux— 400 barriques vin rouge, 50 boîtes vin blanc, 312 caisses do, 2037 caisses vin rouge, 60 barriques de Chateau Dillon, 40 caisses de Margaux, 40 barriques de Cosse de Bourg, 20 futailles cognac, Cocq Père & Fils—1846, 20 do Achille Petit—1810, 20 paniers de 100 bouteilles vides, 20 do de 100 demi bouteilles vides. A vendre par C. CAVAROC & Co, 136, rue Royale. 3 sept—6t

VITRES FRANÇAISES—2000 boîtes grandeurs assorties, à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille-Levée.

CHAMPAGNE—50 caisses grandes bouteilles [illegible] Champagne, bonne qualité en magasin et à vendre par W. H. VREDENBURGH, No 36, Vieille-Levée. 3 sept

ABSINTHE SUISSE—50 caisses de la marque E. Pernod, à vendre par W. A. VREDENBURGH, No 36, Vieille Levée. 3 sept

AVIS. A DATER du 1er courant, M. A. COUTIN, muni de pleins pouvoirs, est chargé de la gestion de nos affaires en cette ville. BUNGE, BURLAGE & Co., 34, rue Bienville. Nlle-Orléans, le 1er septembre 1860. 1sep—1m

DIVERS—50 caisses Schnaps de Wolf, grandes et demi-bouteilles; 50 caisses vin rouge Cantenac, Haut Brion et Ysamat; 200 paniers et caisses champagne C. Heidsieck, Heidsieck & Co et impérial, 250 caisses menthe julep, Mornings call et Bonne santé, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas. 3 sept

REÇU par le steamship Havana, directement de la Havane—25,000 cigares de la Havane, tels que Medios Regalias, Bella de la Reina, Conchas, Londres, &c., des marques bien connues Corona Ducal, Torre de Malakoff, Mariposa, Perfeccion, H. Cortes, [illegible], Bilbaina, El Sol, Washington et Acebedo, à vendre par P. GUMA & CO., encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

CIGARES de la Havane.—25,000 cigares de la Havane, qualité de choix, en débarquement du brick Venus, comprenant Media Regalias et Regalias des marques Jeune Martens, Frazier River, Flor de Pando, Cervantes, Partagas, Lord Nelson, Conchas et Ingenuidad, à vendre par P. GUMA & CO. encoig. Canal et Tchoupitoulas, N. O.

VIN BLANC—54 barils vin blanc Haut Sauterne, 30 caisses do. A vendre par X. LAMBERT, No 85, (ancien 62) rue des Magasins.

EN débarquement du Fanny Baker de Bordeaux: 500 paniers 600 bouteilles vin blanc, Yquem & Latour Blanche, de Brandenbourg Frères. BRULATOUR & Co, 35, ancien 56, Vieille Levée. 19 juil

FROMAGE DE LIMBOURG—4 caisses fromage de Limbourg nouveau, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & Co, No 27, 29 et 31, rue Bienville.

LIQUEURS—50 caisses Cassis du Mont d'Or Noilly; 40 caisses Ratafia de cerises Noilly; 25 do Liqueurs extra assorties Chauvet; 25 do Marasquin extra Chauvet; 25 do Liqueurs de la Grande Chartreuse; 25 do Eau de Noix extra Chauvet; 25 do Anisette extra do; 25 caisses crème de Cacao vanille, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

HUILE DE LIN—50 barils huile de lin, 50 barils huile bouillie, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

PROGRAMME DE LA GRANDE Manifestation Unioniste! MARDI 4 SEPTEMBRE 1860.

☞ Tous les Clubs du parti BELL et EVERETT, dans la ville et la paroisse d'Orléans, et ceux des paroisses voisines qui désireraient se joindre à eux, sont priés, conformément aux recommandations du Comité Exécutif de ce parti, de se réunir sur la Place Lafayette, à 7 heures du soir, le MARDI 4 SEPTEMBRE, afin de se rendre sur la Place d'Armes, lieu choisi pour le meeting. Le cortège partira de la Place Lafayette à 7 heures et demie précises, dans l'ordre suivant:

Grand Maréchal, ADOLPHE MAZUREAU. Aides, ERNEST TOLEDANO. J. H. PROBUS. Musiciens. UNION GUARD, comprenant tous les Clubs de ce nom dans le 1er, le 2me le 3me et le 4me District. CLUB FOSSIL. YOUNG BELL RINGERS. CLUB CONSTITUTION. BELL KNIGHTS. MINUTE MEN OF '60. BELL RANGERS. 1er Ward—1er District. CLUB MOUNT VERNON. 3me Ward — 1er District. EVERETT RANGERS. 8me Ward — 1er District. BUNKER HILL RANGERS. 4me Ward—2me District. CLUB DU TROISIÈME DISTRICT, autres que l'Union Guard. CLUB UNION. 10 Ward—4me District. EVERETT GUARD. 10me et 11me Wards—4me District. CLUBS D'ALGER ET DE GRETNA. CLUBS de JEFFERSON CITY et de CARROLLTON.

—Route.—

Le cortège partira de la Place Lafayette, à 7 heures et demie du soir. Il descendra la rue du Camp jusqu'à la rue du Canal, la rue du Canal jusqu'à la rue Bourgogne, la rue Bourgogne jusqu'à la rue de la Douane, la rue de la Douane jusqu'à la rue des Remparts, la rue des Remparts à la Place d'Armes, où le cortège s'arrêtera pour entendre le discours que prononcera l'Hon. C. C. LANGDON de Mobile.

Après le meeting, les clubs se reformeront immédiatement et se remettront en marche dans le même ordre qu'en entrant dans la Place. Ils descendront la rue des Remparts jusqu'à la rue des Champs-Elysées, de là dans la rue des Grands Hommes qu'ils descendront jusqu'à la rue Enghien, monteront la rue Enghien jusqu'à la rue de la Levée, la rue de la Levée jusqu'à la rue de l'Esplanade, descendront la rue de l'Esplanade jusqu'à la rue Royale, monteront la rue Royale jusqu'à la rue Conti, descendront la rue Conti jusqu'à la rue Bourbon, monteront la rue Bourbon jusqu'à la rue du Canal, monteront la rue du Canal jusqu'à la rue St Charles, monteront la rue St-Charles jusqu'à la rue Poydras, descendront la rue Poydras jusqu'à la rue Carondelet, monteront les rues Carondelet et Apollon jusqu'à la rue Front, de la rue Front à la rue Tchoupitoulas, qu'ils descendront jusqu'à la rue Calliope, de la rue Calliope à la rue du Camp qu'ils descendront jusqu'à la Place Lafayette, où le cortège se dispersera.

Les Maréchaux des différents Clubs sont priés de maintenir l'ordre le plus parfait dans les rangs pendant que le cortège parcourra les rues indiquées dans le programme. Tous les Clubs sont priés de se trouver sur la Place Lafayette à l'heure indiquée car le cortège quittera la Place à 7 heures et demie précises. ADOLPHE MAZUREAU, Grand Maréchal. 3 sep—2f

ATTENTION!!! Mounted BELL KNIGHTS. LES membres dudit Club sont priés de s'assembler dans leur salle, rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, MARDI SOIR, le 4 septembre, à 6½ heures pour se joindre à la grande procession. Les membres sont priés d'être ponctuels. Par ordre du président, FRANCIS V. DUPLESSIS. OSCAR LEBLANC, secrétaire. 3 sep—2

Bell Knights, Attention! UNE assemblée spéciale de ce Club aura lieu dans la salle de bal St-Philippe, rue St-Philippe entre Bourbon et Royale, LUNDI, 3 septembre, à 7 heures et demie du soir, afin de prendre des mesures pour la procession du 4 courant. Les personnes qui désireraient se joindre à ce Club sont priées de venir s'inscrire sur la liste pour avoir le temps de se procurer des chevaux, etc. Par ordre du Président, FRANCIS V. DUPLESSIS. OSCAR LE BLANC, Secrétaire. 3sept—1f

IMPORTATION DIRECTE DE SOIRIES D'AUTOMNE. JOHN TODD, 12 & 14.. Rue de Chartres...12 & 14. Vient de recevoir Un choix de SOIERIES de Paris, Des derniers genres recherchés. Il en fera l'ouverture, et les exposera LUNDI, 3 du courant. Le stock comprend en partie Des soieries brochées, Pompadour, Chiné, unies, à carreaux et de fantaisie, Des dessins les plus nouveaux. Elles seront offertes à Très bas prix, savoir: 60, 75, 85 cts; $1, $1,25, $1,50 la yarde. C'est le plus joli assortiment qui ait jamais été offert, Dans les Soieries de choix pour l'Automne. —LINGERIE— DESSINS ET ETOFFES NOUVELLES, RICHES. BAREGE ANGLAIS BROCHÉ—très riche à 40, 50, 60 et 75 cts la yarde. POIL DE CHEVRE BROCHÉ—étoffe nouvelle et élégante. DERNIER GENRE DE ROBES DE PARIS—belle étoffe nouvelle. POPLINS FRANÇAIS, UNIS ET DE FANTAISIE. Et d'autres ETOFFES NOUVELLES ET CHOISIES POUR ROBES. N. B.—Un examen de ces marchandises de choix est respectueusement sollicité. JOHN TODD. Rue de Chartres, Nos 12 & 14. 1 sept—3t

PORC—1000 barils mess, prime et clear, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

BACON—Epaules, jambons et plats côtes prime, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97. 3 sep

JAMBONS—40 tierçons jambons au sucre, marque Duffield, et différentes autres marques, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

BŒUF—50 tierçons mess extra pour les familles, 100 ½ do do do. A vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97. 3 sep

GRAISSE—60 tierçons et barils feuilles prime, 300 barillets et barils, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97. 3 sep

POISSONS—100 barils gros maquereaux No 1, 50 do maquereaux No 3, large, 25 do do Nos 2 et 3, 50 barillets do No 1 et 2, 100 ½ caisses morue, en débarquement et en magasin, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

WHISKY—100 barils whisky rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97. 3 sep

FARINE—1000 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL, Vieille Levée No 97.

VIN rouge et vin blanc en barriques. 52 barriques vin rouge Montferand ordinaire, 52 barriques vin rouge Quinsac ordinaire, 61 [illegible] Cantenac pour les familles, 40 [illegible] Margaux supérieur 1851 pour les familles, vin blanc Haut Sauternes, [illegible] Haut Barsac. En débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40 Vieille Levée.

VIN rouge et vin blanc en caisse: 225 caisses vin blanc Haut Sauternes, 313 caisses vin rouge St-Julien Martinot, 155 do Margaux. En débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée. 3sep

CERISES à l'eau-de-vie et fruits au jus. 50 caisses cerises à l'eau-de-vie, 50 caisses fruits assortis au jus. En débarquement du navire Athens et à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée.

BOUTEILLES vides. 303 paniers de 100 bouteilles vides, en débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée. 3sept

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 30 barriques vin rouge, 50 caisses vin rouge Ch. Margaux, 72 " vin blanc liqueur, 22½ boîtes truffes, 3 balles bouchons à dame-jeannes, 40 " coulis pointus, 10 " réguliers fins, 10 " réguliers. A vendre par V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis. 3sept

INSTALLATIONS POUR GAZ. HENDERSON & GAINES, 100, RUE DU CANAL, FONT maintenant l'ouverture d'un assortiment complet d'INSTALLATIONS POUR GAZ, tels que lustres, flambeaux pour cheminées et consoles, etc., provenant des manufactures anglaises, françaises et américaines, aux plus bas prix comme dans les prix plus élevés. Ces installations, si on le désire, seront faites sans prix additionnels. 30août—1m—1p

Demande de nègres. ON désire prendre à loyer dix nègres vigoureux. — S'adresser à J. B. Tourné & Co, au bureau du Montgomery Warehouse, rue Fulton, entre Julia et St-Joseph. 30 août—3

AVIS. LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant. F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. Toutes les procurations données par nous et par F. Romagosa sont révoquées. F. ROMAGOSA, JAYME MAGI. Nlle-Orléans, 5 juillet 1860. 7jt—6m

Changement de domicile. LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 106, rue Bourbon, au No 85, même rue, entre Bienville et Conti. 7juil—6m

EN débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux: 240 caisses vin rouge St-Julien, de Bousquet, 100 do vin blanc Haut Sauterne do, 50 barriques vin rouge ordinaire do, 10 barriques do supérieur do, 5 demi barriques vin blanc do, 50 caisses fruits au jus, nouvelles, J Peyraud, 10 do olives de Raspail, Paradis, 10 do ratafia de cerises do, 10 do punch au rhum do. A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville.

PETITS POIS VERTS—50 caisses de 100½ boîtes, de Briant, 6 caisses de 100½ boîtes, différentes marques, 10 do de 100 boîtes petits pois au beurre, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville. 1er sep

ABSINTHE, kirsch, cerises à l'eau-de-vie—10 do do Constant Lecoultre; 10 do kirsch do; 25 do do E. Pernod; 25 do cerises à l'eau-de-vie, do. A vendre par PAGGIO & VIOSCA, Jr. No 20, rue Conti.

SUCRE RAFFINE—[illegible] barils sucre concassé de Lovering, [illegible] do pulvérisé do, [illegible] do gros sucre do, [illegible] caisses pains de sucre do. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

JUS DE FRAMBOISE—50 caisses jus de framboise de Paris, en débarquement et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville. 1er sep

DEMOCRATIE NATIONALE. BUREAU DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ÉTAT DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans. POUR PRESIDENT: STEPHEN A. DOUGLAS, DE L'ILLINOIS. POUR VICE-PRESIDENT: HERSCHEL V. JOHNSON, DE LA GEORGIE. Electeurs présidentiels: Premier District — Col. MAUNSEL WHITE, Plaquemines, Electeur. CH. BIENVENU, St-Bernard, Substitut. Deuxième District — PIERRE SOULÉ, Orléans, Electeur. W. O. MULLEN, Orléans, Substitut. Troisième District — GUSTAVE LEROY, Jefferson, Electeur. DESIRÉ LEBLANC, Assomption, Substitut. Quatrième District — J. DUNCAN STUART, Est Bâton-Rouge, Electeur. W. E. WALKER, Livingston, Substitut. Cinquième District — Hon. JOSHUA BAKER, Ste-Marie, Electeur. W. W. WHITTINGTON, Rapides, Substitut. Sixième District — Col. N. D. COLEMAN, Madison, Electeur. J. R. T. RICHARDSON, Morehouse, Substitut. Par ordre du Comité Exécutif pour l'Etat de la Louisiane. G. W. MUNDAY, président. Geo. A. FOSDICK vice-président. LOUIS DUFAU, secrétaire. 13 août—au 6 n.

DEMOCRATIE NATIONALE. Club Central de Douglas et Johnson POUR LA Paroisse de la Nouvelle-Orléans. Président—Josiah Cole. Vice-Présidents:—James Brewer, 1er Ward;—John Farrell, 2me Ward;—Tom Laughlin, 3me Ward;—A. A. Lipscomb, 4me Ward;—[illegible], 5me Ward;—Philippe Guesnon, 6me Ward;—Louis Duvigneaud, 7me Ward;—Camille Guillet, 8me Ward;—Duvernay Farrar, 9me Ward;—T. P. White, 10me Ward;—John Purcell, 11me Ward,—Geo. W. Lewis cté d'Alger. Les Vice-Présidents ont plein pouvoir d'organiser des Clubs dans leurs Wards respectifs. Les appartements du Club Central sont situés rue Royale, au-dessus du café le Gem, vis-à-vis la Poste aux lettres. Ils sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. On peut devenir membre du Club Central en se faisant présenter par un des officiers ou membres du Club. Les réunions régulières du Club Central ont lieu tous les mardis et vendredis, à sept heures du soir. Par ordre du Club Central. LOUIS DUFAU, Secrétaire. 5août—1m

Club Douglas No 1, du 9e Ward. ☞ A une assemblée régulière tenue le 31 août, les membres ont élu les officiers suivants: Président—T W COLLENS. Vice-présidents—F E BERNARD et N SINNOTT. Secrétaire—LOUIS DE ROCHE. Trésorier—F. B HERNANDEZ. Marshal—HENRI D MONIER. Aides-M.—St-JEAN DUCOING et E. D LOVETT. Certifié conforme. LOUIS DE ROCHE, secrétaire.

Avis. NOUS informons nos amis et les acheteurs en général que nous avons loué le magasin No 30 rue Gravier entre les rues du Camp et des Magasins comme local temporaire, en attendant que nous prenions possession du magasin No 18, rue de Chartres, entre Canal et Douane, actuellement occupé par MM. Olquet & Jamison. Nous aurons bientôt à notre disposition un grand assortiment de marchandises [illegible] et nous invitons les acheteurs à examiner les échantillons de nos marchandises en port et attendues par les premiers arrivages de France et d'Angleterre. A. STURZENEGGER & Co. 1 sept—6

Aux maçons. ON demande des PROPOSITIONS pour la pose de 450 à 500 milliers de BRIQUES. S'adresser à A. B. COURCELLES, rue de la Commune, No 40. 1 sept—5

ASPERGES. 10 douzaines boîtes asperges reçues par le steamship De Soto, à vendre par V. E. SARRAZIN, Encoignure Chartres et Conti.

COLLEGE JEFFERSON, PAROISSE ST-JACQUES. CONFORMÉMENT aux règlements du Collège Jefferson, les examens annuels commenceront lundi, 3 septembre 1860, et se termineront par la distribution des prix, qui aura lieu le jeudi 6 à 10 heures A. M. Les parents des élèves, les directeurs et les actionnaires de l'institution et le public en général, sont priés d'y assister. Paroisse St-Jacques, le 20 août 1860. C. O. DUGUÉ, Président. L'assemblée annuelle régulière des actionnaires du Collège Jefferson, à l'effet d'élire de nouveaux directeurs pour l'année prochaine, aura lieu le jeudi 6 septembre 1860, au local du Collège, après la distribution des prix. Paroisse St-Jacques, le 20 août 1860. B. S. WEBRE, Secrétaire du Bureau des Directeurs. Les personnes dont les noms suivent, actionnaires du Collège Jefferson [illegible] de la direction: Messieurs—Christian Roselius, Florent Fortier, W. Welham, Alexis Ferry, Joseph Le Bourgeois, Septime Fortier, J. K. Gaudet, Alfred Roman. N. B.—On vote en personne ou par procuration. ACTIONNAIRE.

Ecole Normale de l'Etat. LES cours de cette Ecole seront repris LUNDI, 3 septembre, à 4 heures et demie P. M. Par ordre du Comité Exécutif. WILLIAM O. ROGERS, Secrétaire. 29 août—5f

Institution Charpeaux. MME CHARPEAUX a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes, à son institution chemin du Bayou, près Claiborne, est fixée au lundi 3 septembre. 28 août—jus 3 sep

Institution Collégiale de la N. O. MME ED LOCQUET a l'honneur d'informer le public et les parents en général, que son institution sera fermée pour cause de vacances à partir du 1er août jusqu'au 15 septembre.

INSTITUT St-CHARLES. Greenville, près de Carrollton, La. MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu le 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on peut se procurer dès le 1er septembre, au bureau de l'Institution. On trouvera dans le prospectus le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlements de la maison, le nom des professeurs attachés à cette institution, les références et enfin les conditions. Une dame attachée à l'Institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville. Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Boîte M. No 3, Nouvelle-Orléans. 26août—1m

Ecole pratique, 192, rue Dauphine, entre Ste Anne et Dumaine. L'OUVERTURE est fixée au premier lundi de septembre. Classes du jour de 9 heures du matin à 3 heures du soir. Cours du soir. L'on traite de gré à gré. Prix très modérés. S'adresser sur les lieux, à M. Caron, directeur. 23 août—1m

INSTITUT FRANKLIN, POUR LES DEUX SEXES, 258, rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital. LE Directeur de cet établissement annonce aux familles que la réouverture des classes aura lieu lundi, 3 septembre, et qu'il s'est adjoint plusieurs professeurs d'un mérite incontestable. Le département des demoiselles est confié à une dame qui, indépendamment des branches spécifiées dans le programme de la maison, enseigne à ses élèves, la couture, la broderie, la tapisserie, etc. Classe du soir pour adultes, de 7 à 9 heures du soir. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'Institut où l'on trouvera des prospectus.

Académie Jefferson, Rue Bourbon, No 43, Nlle-Orléans. DIRIGÉE PAR G. J. LORD.

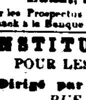

La réouverture de cette institution est fixée au 3 septembre et la rentrée des classes a lieu le même jour. Les parents qui désirent y mettre leurs enfants sont priés de les y présenter au commencement de la saison. 31 août—1m,tlj

COLLEGE Rue Dryades, entre Clio et Erato. Dirigé par Charles Lavender. M. LAVENDER a l'honneur d'annoncer aux familles et à ses élèves que la réouverture des classes aura lieu Lundi, le 3 septembre. Pour les Prospectus s'adresser au Collège ou à M. Cammack à la Banque des Citoyens. 31 août—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DERON, 275........RUE DAUPHINE........275. ON peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

Ecoles publiques du 2me District. Bureau du Surintendant. LES professeurs et les élèves des Ecoles Publiques du Second District, sont informés que la réouverture des classes aura lieu lundi prochain, 3 septembre, à neuf heures du matin. La plus grande exactitude est requise. A. CANONGE, Surintendant. 30 août—3f

ECOLES PUBLIQUES DU SECOND DISTRICT. Bureau du Surintendant. AVIS est par le présent donné que le 6 septembre les candidats aux places de surnuméraires pour les langues française et anglaise seront passés à l'examen. Cet examen aura lieu au Bureau de la Direction, à cinq heures de l'après-midi. Les élèves qui ont été gradués et ont obtenu leur diplôme au dernier examen sont priés de se présenter au Bureau pour affaire d'importance. A. CANONGE, Surintendant. 30 août—au 6 sep

AVIS. ON a besoin d'une dame parlant l'anglais et le français, pour un magasin. S'adresser au journal l'ABEILLE.

AVIS. M. J. LUDOWIG, tailleur, dont le magasin a été détruit dernièrement par l'incendie de la rue Royale, est actuellement dans la RUE DU CANAL, No 177, entre Baronne et Philippa. Il est prêt à recevoir et à exécuter toutes les commandes qui pourraient lui être faites. 25 août

AVIS. LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre la succession de feu JOHN B. RUSSELL, sont priées de les présenter au soussigné, curateur de la succession, dans les dix jours qui suivront la date de cet avis. E. D. BEACH, encoignure St-Pierre et Chartres. Nouvelle-Orléans, 29 août 1860. 29août—10f

Magasin de Tapis, Rue de Chartres, No 19. NOUS recevons actuellement, de fabriques anglaises et américaines, un grand assortiment de TAPIS, comprenant MEDAILLONS, VELOURS, BRUXELLES, 3 PLIS—Un magnifique choix d'ABAT-JOUR, nouveaux modèles. Constamment en magasin: le plus beau stock de TOILE CIRÉE des derniers dessins, NATTES CANTON, de toutes largeurs et de tous modèles, à carreaux, unies et de fantaisie, DEVANTS DE CHEMINÉE, PAILLASSONS, COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS. Chanvre, Drugget et Ventilation, Baguettes d'escalier. Le tout est offert aux plus bas prix du marché, pour du comptant ou des billets acceptés en ville. A. BROUSSEAU & Co.

Bureau du Board des Assesseurs, SALLE No 15 HOTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 14 août 1860. **Avis aux Contribuables.** LE Board des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé les tableaux d'assessement pour l'année 1860, et des copies de ces tableaux ayant été remises au Secrétaire du Board, dans la salle No 15, Hotel de Ville, les habitants de la Nouvelle-Orléans et les propriétaires de ladite ville peuvent venir les y examiner, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours, les dimanches exceptés, pendant TRENTE JOURS à partir du 15 courant. Le Board des Assesseurs [illegible] se réunira, dans son bureau, No 15, Hotel de Ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 20, le 21, le 23, le 24, le 25 et 28 septembre prochain, pour entendre les plaintes des personnes qui se croiront lésées [illegible]. HENRY BIER, Secrétaire du Board des Assesseurs. 14 août—1m

Ticket National de l'Union. POUR PRESIDENT: JOHN BELL, du Tennessee. POUR VICE-PRESIDENT: EDWARD EVERETT, du Massachusetts. ELECTEURS PRESIDENTIELS POUR LA LOUISIANE. Premier District Electoral. RIVIERE GARDERE, de St-Bernard, électeur. G. De FERRIET, d'Orléans, substitut. Deuxième District Electoral. L'HON. RANDELL HUNT, de la N. Orl. électeur. JULES LAVERGNE, de la Nlle-Orléans, substitut. Troisième District Electoral. CHRISTIAN ROSELIUS, de Jefferson, électeur. DUNCAN S. CAGE, de Terrebonne, substitut. Quatrième District Electoral. J. O. FUGUA, d'Est-Feliciana, électeur. R. M. FAVROT, d'Ouest Bâton-Rouge, substitut. Cinquième District Electoral. THOMAS H. LEWIS, d'Opelousas, électeur. VALSIN FOURNET, de St-Martin, substitut. Sixième District Electoral. JOHN RAY, d'Ouachita électeur. L'HON. B. L. HODGE, de Caddo, substitut. Chaque votant donne son vote pour SIX ELECTEURS dont chacun doit résider dans un District séparé.

QUARTIER GENERAL Comité Exécutif d'Etat. Parti Constitutionnel de l'Union. 8 août 1860. DES MASS MEETINGS auront lieu comme suit, dans toute la ville, avant l'élection présidentielle: 3me District—Place Washington, mercredi, 15 août. 2me " —Place d'Armes, mardi, 4 septembre. 1me " —Place Clay, mercredi, 19 " . 1er " —A la statue de Clay (rue du Canal), mercredi 3 octobre. 3me " —Place Washington, mercredi, 17 oct. Rive droite (Alger) samedi, 27 octobre. 1er District—A la statue de Clay (rue du Canal), lundi, 5 novembre. Des orateurs distingués harangueront ces assemblées. Les différents clubs attachés au Parti Constitutionnel de l'Union ou BELL et EVERETT et le public en général, sans distinction de parti, sont respectueusement invités à y assister. Par ordre du comité, M. MUSSON, Président. THOS. CURRY, Secrétaire. 9 août—3m

UNION GUARD. DEUXIÈME DISTRICT. Ce club se réunit tous les VENDREDIS SOIR, à 7 heures et demie, dans la salle de bal D'ORLEANS, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. Tous ceux qui sont favorables à l'élection de JOHN BELL à la présidence et d'EDWARD EVERETT à la vice-présidence, sont invités à assister aux séances et à se joindre au club. Par ordre, R. D. HUBBARD, Secrétaire. 22 août

Raffinerie Carondelet ET FABRIQUE DE BISULFITE. LES soussignés, seuls agents de l'établissement ci-dessus, sont prêts à fournir à leurs amis et à leurs clients, du BISULFITE DE CHAUX de cette marque si bien connue. Ils prient ces derniers de leur transmettre leurs ordres le plus tôt possible au No 7, Front-Levée entre Douane et Bienville. AUGUSTIN & THIBAUT. 1er sep—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane. BUREAU, RUE DU CAMP, No 38. Capital..........$301,000. E. GANUCHEAU, Président. AMADEO LANDRY, Vice-Président. A. PICOLET, Secrétaire. —DIRECTEURS.— Amédée Landry, W. A. Gordon, Alf Dolhonde, John Gaudy, J. Lapene, E. H. Harris, J. N. Robert, A. D. Grieff, Théodore Frois, J. B. Murison, J. A. Bonnabel, Octave Voorhies, Théodore Lanaux, C. J. Bell, E. Bordelin, D. P. Logan, C. Cavaroc, J. M. Wagner, L. Boudousquié, W. A. Kent, J. Zuily, J. J. Herr, W. O. Betterton, Frank Shaw, W. Cooper, F. Hickman, P. Rotchford, Chas J. Leeds, J. O. M. Learn, Valéry Hermann, Maglin Puig, Wm Crozat, W. B. Conger. Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires, aux taux courants de primes. Nlle-Orléans, 1er septembre 1860. 1ersep—1an

Dissolution de Société. LA société de commerce existant en cette ville sous la raison de CHAUDET & DESSEINT est dissoute depuis le 15 août dernier par la mort de François Desseint, l'un des associés. Louis CHAUDET est par autorisation de la Cour, seul chargé de la liquidation de ladite société, et continuera les affaires d'importation et de commission en son propre nom, et dans le même local, rue Royale, Nos 147 et 149, entre St-Pierre et Toulouse.

AVIS. LES personnes qui doivent à la société CHAUDET & DESSEINT et celles qui pourraient avoir des réclamations contre elle, sont invitées à venir régler dans le plus bref délai avec le soussigné liquidateur de ladite société. LOUIS CHAUDET, Liquidateur.

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nlle-Orléans, 30 août 1860. AVIS est donné au public que cette Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par le feu dans le fret soit dans le trajet ou aux différentes stations ou dépôts. Par ordre du Board, R. S. CHARLES, secrétaire. 1 sep—1m

Couvertures de 3 1/2 points. AYANT reçu par le navire Adelaide Bell, du Havre, un assortiment de ces couvertures françaises, fabriquées spécialement pour l'usage des nègres, nous sommes prêts à remplir toutes les commandes qui nous seront adressées. Les soins apportés à la fabrication de ces couvertures, justifient la réputation dont elles jouissent depuis deux ans. D. H. HOLMES, 155, rue du Canal. 1 sep—1m

GEORJEAN & BENETEAU, DONT le magasin a été détruit dans l'incendie du 9 courant, préviennent leurs clients et le public en général, qu'ils ont ouvert provisoirement leur magasin dans le No 130, rue ROYALE, entre les rues Toulouse et St-Pierre où ils font en ce moment le débarquement de leurs marchandises pour l'Automne. Ils sont prêts à recevoir les ordres des marchands commissionnaires comme par le passé. [illegible]

MM. Verneuil et Arcenaux, AYANT fait l'acquisition du magasin de vins de M. A. VERNEUIL, annoncent à leurs connaissances et au public qu'ils ont transporté leur magasin de la rue Ste Anne au No 21, RUE ST LOUIS, entre Bourbon et Royale, où ils continueront le même genre d'affaires.—Ils profitent de l'occasion pour offrir aux anciennes pratiques de la maison leur assortiment de vins fins tels que: Vins pour famille, Fronsac. Do do St Estèphe et St Emilion. Do do 1er cru St Emilion. Do do Vieux 1er cru St Emilion. Vins ordinaires, vermouth, absinthe, cognac et vins en caisse. 17 août—1m

HOTEL DES MARCHANDS, A l'encoignure St Charles et Canal, Nouvelle-Orléans. Le plus agréable et le mieux situé de la ville. PRIX DE LA PENSION: Par jour..........$2. Par semaine..........12. Pour les repas seulement..........5 par semaine. BRET & HALLER, Propriétaires. 15août—3m

Avis. LE soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN dans la rue Conti, No 21, entre Chartres et Levée. A. VERNEUIL. 15 août—1m

AUX CAPITALISTES ET AUTRES. Terre à l'Ile de Cuba. UN morceau de terre de très grande valeur, comprenant 80,000 acres situé du côté Nord de l'Ile, face à l'un de ses meilleurs ports, est offert en vente. Cette terre a des sources abondantes; elle est susceptible, par son extrême fertilité, de produire tous les fruits des tropiques. Sa position topographique est parfaitement adaptée à la culture de la canne à sucre. Elle est couverte de bois de prix, tels que de l'acajou, du cèdre, &c., &c., qui conviennent pour des constructions navales et des bâtisses en général. Pour plus de détails, s'adresser à S. DE VISSER & Co, No 64, rue des Magasins. 6 août—1m

AVIS. LES soussignés préviennent leurs clients ainsi que le public en général, qu'ils ont provisoirement transporté leur magasin rue de la VIEILLE-LEVÉE PRES DE L'ENCOIGNURE CONTI. FAURES & NORMAN. 11août

LEON ABBET. W. J. A. FULLER. ABBET & FULLER. Avocats et notaires, et Commissaires pour tous les Etats de l'Union ont l'honneur d'annoncer qu'ils se sont liés avec M. P. N. Le Gendre, avocat français d'expérience, afin de transiger avec plus de facilité les affaires en loi qui leur seront confiées par les Français et les Espagnols. Bureaux 122, Broadway, New York. 7 août—1m

Chemin de fer Illinois Central. DEUX convois partent de Cairo tous les jours, le matin et le soir, à l'arrivée des convois de la Nlle-Orléans, et se relient directement avec toutes les lignes de l'Est et de l'Ouest. Pour arriver à New-York..........3 jours et 6 heures. " " Boston..........3 jours et 12 heures. Pour les tickets (pour tout le voyage) et les informations, s'adresser au bureau du G. C. de fer de la N. O. de J. et du N., rue du Camp, No 118, et au bureau de la ligne du chemin de fer, rue du Camp, No 61. W. P. JOHNSON, Agent général pour les passagers, à Chicago. W. R. ARTHUR, Surintendant général à Chicago. B. F. LONGLEY, Agent général au Sud, N. O.

AVIS. A PARTIR DU 1er AOUT M. Louis DESSOMMES et I. GOLDSTEIN sont associés dans notre maison sous la raison sociale de O. TALAMON, DESSOMMES & Co. Paris 6 juillet 1860. O. TALAMON & DESSOMMES. 1 août—1m

PLEYEL, WOLFF & Co. Facteurs de Pianos. RECOMPENSES OBTENUES. MEDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS DE 1827, 1834, 1839, 1844. Hors de concours en 1849. Médaille d'honneur à l'exposition universelle en 1855.

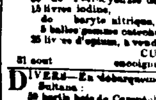

Messieurs PLEYEL, WOLFF & Co ayant eu connaissance que des contrefaçons de leurs instruments se vendaient aux Etats-Unis comme sortant de leurs ateliers rappellent au public que chacun de leurs Pianos est accompagné d'un certificat d'origine portant un numéro d'ordre et leur signature sociale qui doit être délivré à l'acheteur avec l'instrument. Nouvelle-Orléans, 27 août 1860. 27 août—1m

EN débarquement du navire Shamrock: 2 boîtes vermillon américain, 20 onces hypo-phosphate de chaux, 20 do Ferrocyanide de quinine, 15 livres Iodine, 20 do baryte nitrique, 5 balles gomme catechu, 25 livres d'opium, à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe. 31 août

DIVERS—En débarquement des navires [illegible] et Sultana: 30 barils bois de Campêche finement coupé, 5 do de Gayac râpé, 5 paniers d'annatto, 15 barils sel d'Epsom, 2 do feuilles fraîches d'absinthe, 4 do gingembre de la Jamaïque, 30 livres huile de limon, 10 do do girofle, 10 do do sauge, 25 livres oxide de zinc, à vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe. 31 août

VIN blanc—12 barils vin blanc de Gozina, 30 barils vin blanc Graves, 150 caisses do Haut Sauterne. A vendre par EUG ROCHEREAU & CO, 16 et 18, rue St-Louis.

VIN rouge—30 barriques vin rouge St-Julien, 15 barriques vin rouge [illegible] Margaux, 250 caisses do Pauillac Médoc, 225 caisses vin rouge St-Julien 12 bouteilles, 10 do [illegible]. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis.

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks, et dépôts des COFFRES FORTS DE LILLIE, à l'épreuve du feu et des voleurs. FAIRBANKS & Co, No 93, rue du Camp. 1 sept—1m

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35 Tous les perfectionnements! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS! DAVIS BROTHERS, Agents, No 93, rue du Camp. 1sept—1m

BITTERS des ARABES. CES bitters dont les effets salutaires ont été si bien appréciés par le public, et qui est une des liqueurs les plus demandées dans les cafés, est en vente dans les maisons suivantes: Dépôt général F SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. Succursales W. RAYMOND, 71, rue du Camp, M. A. CALONGNE, encoignure Royale et Dumaine, et J. LLAMBIAS rue Esplanade et [illegible]. Mélangé d'eau et sucré, l'Amer des Arabes forme une boisson très agréable et très rafraîchissante. 11juil—3m

Changement de magasin. EDWARD J. NATTES, marchand commissionnaire, a transporté son magasin du No 30, Vieille-Levée, au No 6, rue Tchoupitoulas, encoignure Commune. 21 août

Cigares de la Havane. 300,000 CIGARES de la Havane, en Douane, de toutes grosseurs, telles que—Regalia, Regalia Britannica, Regalia de Londres, Panetelas, Reyna Conchas, Conchas, Millares, &c., des marques les plus recherchées, telles que—Sevillana, Cinto de Oro, Flor de Morales, Aclerio, Intimidad, Sultana, Sol, &c., &c., à vendre, à des prix modérés, par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Cigares véritables de la Havane. J'AI en magasin et à vendre 200,000 cigares de la Havane, à des prix modérés [illegible]. EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Miel. 44 TIERÇONS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Pitre de Sisal. 30 BALLES, en magasin et à vendre par EDWD. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

Miel. 25 BARILS miel extra de Cuba, en magasin et à vendre par EDWD J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune.

$50 de récompense.

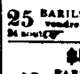

PARTI marron, le 18 courant, de l'habitation Union, Côte Joyeuse [Rivière-Rouge] le griffe JOHNSON, briquetier, âgé de 35 à 40 ans, taille de 5 pieds 9 pouces. Il a deux dents de moins et de fortes et vieilles cicatrices au dos [illegible]. Quiconque l'arrêtera et le logera dans une geôle de cette ville, recevra la récompense ci-dessus. Nouvelle-Orléans, 27 août 1860. J. B. PLAUCHÉ Jr, 60, rue de la Douane. 28 août—1m

Scierie de Brashear-City. CETTE scierie, située à Brashear-City, est maintenant prête à fournir du cyprès de toutes qualités, en bois de construction [illegible]. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront remplies promptement. BLANCHIN & GIRAUD.

MAISON A LOUER. La maison No 8, Jackson square, bâtisse Pontalba, rue St-Pierre. S'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

A louer, le 1er octobre ou plus tôt, si c'est nécessaire. Deux maisons neuves, à deux étages, avec toutes les améliorations modernes, y compris gaz, waterworks et maisons à bain. Elles sont situées à l'angle des rues Esplanade et Roman. Egalement, une grande résidence de famille, ayant huit chambres dans le bâtiment principal, une grande cour, jardin. Elle est située sur le chemin du Bayou au coin des rues Claiborne et Derbigny. S'adresser à W. F. CHAPMAN, 22, rue Carondelet, ou Chemin du Bayou, No 267.

A louer, Pour le 1er octobre prochain, LE HAUT DE LA MAISON rue St-Louis, No 17, entre les rues Chartres et St-Louis, avec ses dépendances. Pour les conditions, s'adresser à VOR MAIGNAN, No 17, rue St-Louis. 21 août—6f

ON DEMANDE pour le premier octobre [illegible] S'adresser par lettre à B. au bureau de l'ABEILLE. 15 août

DEMANDE DE MAISON. On demande une maison dans le Second District, contenant deux salons et trois chambres, avec quatre chambres à domestiques. S'adresser à la poste, Boîte J No 37. 1 sept

On demande à louer, Vers le 1er novembre, UNE MAISON ayant une grande cour. Elle devrait être située dans le Deuxième District. La rue Esplanade serait préférée. S'adresser à L., au bureau de l'Abeille. 17 août

A LOUER. LES entrepôts (Washington) de tabac, dans le Troisième District. Ces entrepôts, grands et commodes, sont admirablement situés pour un fort commerce [illegible]. Pour plus de détails, s'adresser à M. A. De LIZARDI & Co, No 58, rue Bienville. 3août—1m

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin. NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des vins de: EUGÈNE CLICQUOT, REIMS, SCHRÖDER et SCHYLER & Co, BORDEAUX, F. HASENKLEBER, NUITS (Côte-d'Or), KIRCHNER & BRAUBRUGER, RUDESHEIM, sur le Rhin. M. E. PEPIN & Co, No 2, rue de la Commune. 6 sept—1m

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL — SEPTEMBRE 1860. SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Bayer, Mme veuve	Lisnarde, Bernard-Désiré
Bonneville, Marcelin	Lombard, Joseph, avocat
Boulieu, Jean-Baptiste	[illegible] dit Meurquet, Jean
Brun, François, charpentier, 2	Menuier, Mme, née Victorine Schaefer
Bolvin, Ambroise	McKnight, Samuel
Bichr, Etienne	Mounier, Henry
Brandy,	Ouvrard, Simon, tailleur
Bourrigand, Jean-François	Perrier, E.
Bréaud, les enfants	Pagès, Antoine
Chavet, Jules-Léon	Picard, Camille, 3
Cassaigne, Charles	Picheloup, Jean-Paul
Claret, Dominique	Ramard, Henri-Charles
Dumoulin, épicier	Pinsolle, Mme ve, née Schoenber
Dupuy, Henry	Quéyroy, Mme ve, née Marguerite Castelan
Dorville, Mme veuve	Robert, Elie
Duchêtre, Jean-Marie	Sabourard, Jean
Friery, François-Xavier	Savoie, les frères
Graton, Pierre	Salles, Angélique, Mlle
Gomez, Abraham dit Cadet	Tuquet, Mme, née Marie Bugent
Haller, tailleur	Tarraud, Stéphanie, Mlle
Harp	Very, Antoine-Henry
Joly, Jeanne, Mme, née Hobin	
Lam-Rogue, André	
Lebrun, Louis	
Lepretre, Emile-François	

La chancellerie du Consulat de France, située rue Bourbon, No 75, entre celles St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 sep

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux No 3, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 1 sept

HOUBLON—25 balles, à vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 1 sept

HUILE DE LIN—20 barils huile vierge, 25 do do bouillie. A vendre par E. J. HART & Co, No 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 1 sept

SAVON DE CASTILLE—100 caisses savon de Castille à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 1 sept

CORAIL ET BIJOUX A PRIX REDUITS. M. F. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'âcreté du sang. Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUTERIE, D'ARTICLES D'ORFÈVRERIE en tous genres, de montres en or, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin.

EN VENTE, UN ILET ENTIER. ON offre en vente, de gré à gré, UN ILET DE TERRE borné par les rues Chênes-Verts, Moreau, Bellechasse et Septième, qui peut être divisé en vingt-deux terrains, ainsi qu'il appert d'un plan dressé en octobre 1858. Cet îlet avoisine la rue des Ursulines et se trouve placé au milieu de propriétés améliorées, et dont la valeur est en hausse. La terre est haute. Les conditions seront favorables à un bon acquéreur. S'adresser à E. C. GUINAULT, No 59, Passage de la Bourse. 9 août—1m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage. V. DEMORUELLE, Au Vieux-Bassin, coin, Toulouse et Franklin. A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités. ☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil

Véritables cigares de la Havane. 600,000 Cigares fins et frais, des célèbres marques Cabanas, Partagas, Figaro, Cabargas, Prince de Galles, Intimidad, Designio, Tora, La Perfeccion, Tip Top, Washington, [illegible], Nicotiana, Simmons, &c. &c., à vendre par GUMA & MASICH, No 30 (ancien No 22) rue Tchoupitoulas. 21 mai

Bureau de presse et de dépôt de la Louisiane. No 76, RUE ST CHARLES. **Prêt d'argent** SUR PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, BILLETS ET IMMEUBLES DE TOUTES ESPÈCES. ☞ Prêts effectués sur commission, toutes les transactions sont strictement confidentielles. HART

Seines, Eperviers & Trémailles. En chanvre et en coton. MESSIEURS les habitants et pêcheurs de profession trouveront chez le soussigné, au plus bas prix de la place, un immense assortiment de seines en 40 et en 60 de chute et longueurs [illegible]. F. [illegible], 76 Chartres.